

1.2.TRAIN

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 €
Siège social : 27, rue Koenigsmann – 67000 Strasbourg
RCS STRASBOURG 804 749 752

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DES ASSOCIES DU 11 JUIN 2025

Transfert de siège et modifications statutaires

[...]

QUATRIÈME DECISION

Les associés, décident de transférer le siège social de la Société du 27, rue Koenigsmann – 67000 Strasbourg au 66 Les Chavannes – 70220 Fougerolles-Saint-Valbert et ce avec effet à compter de ce jour.

CINQUIÈME DECISION

Les associés, en conséquence de l'adoption de la décision précédente, décident de modifier l'article 3 des statuts de la manière suivante :

Le siège social est fixé : 66 Les Chavannes – 70220 Fougerolles-Saint-Valbert

Le reste de l'article reste inchangé.

SIXIÈME DECISION

Les associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes aux fins d'effectuer toutes formalités consécutives à l'adoption des décisions qui précèdent.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les associés et consigné au registre prévu par la loi.



Extrait certifié conforme
Le Président